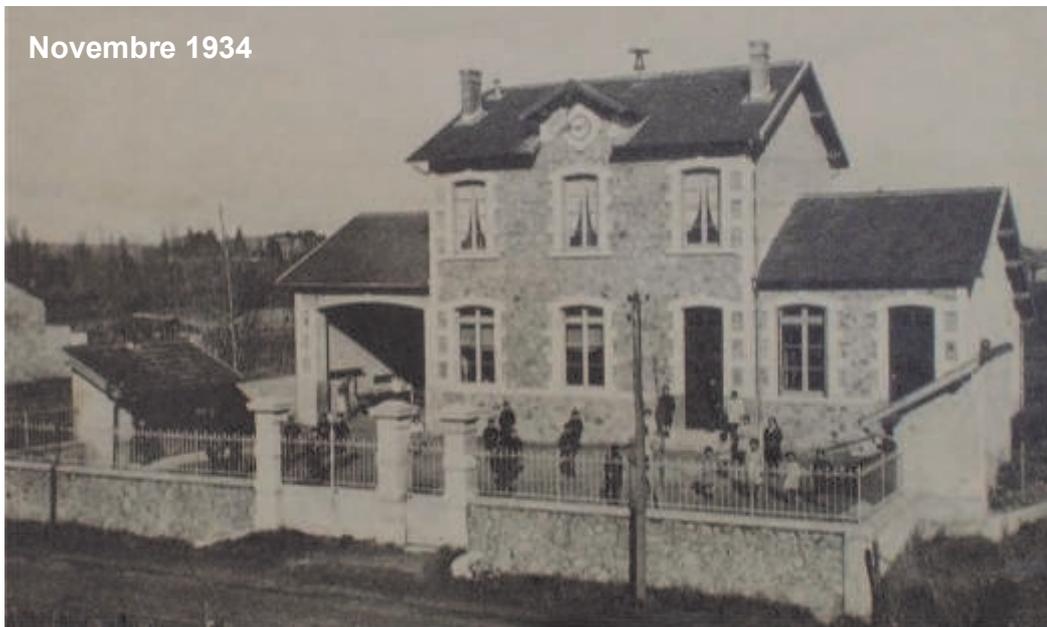


# Chavannes Info

Novembre 1934



Date de parution :

**Janvier 2015**

## Bonne année 2015

Chères lectrices, chers lecteurs, vous avez dans les mains, la 1ère édition du « Chavannes Info » de la mandature 2014-2020. Nous l'éditions à l'occasion du changement d'année. Ce bulletin d'information vient en complément des comptes rendus des activités du conseil municipal (mois de septembre à décembre 2014 joints à ce bulletin). Il nous permet de vous tenir au courant de nos projets, des réalisations, des dates importantes qui ont ou vont marquer la vie de votre village. Il rassemble aussi des informations générales, un calendrier des

principales manifestations municipales et associatives de l'année à venir et une page pratique.

Il comprend aussi des pages thématiques. Cette année, nous avons choisi de vous communiquer le travail réalisé par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine du Pays de l'Herbasse sur la vie des Chavannais, il y a 100 ans.

Bonne lecture à tous !

**Nous vous invitons aux vœux de la municipalité le samedi 10 janvier 2015 à 18h à la salle des fêtes.**

- Fermeture de la mairie du 20 décembre à 12h00 au 6 janvier à 13h30.
- Permanence d'inscription sur les listes électorales le 31 décembre de 11h à 12h.
- Enquête publique modification du PLU (centre bourg) du 16 décembre au 24 janvier.

**Dans ce numéro :**

Éditorial	1
Activités du conseil municipal en 2014	2 à 3
Population de Chavannes en 2014	4
Calendrier des manifestations 2015	5
Thème : La vie à Chavannes en 1914	6 à 10

### Chavannes Info

Mairie  
Chavannes (26260)  
Tel: 04 75 45 17 12

email:  
mairie.chavannes@wanadoo.fr

Site internet:  
www.chavannes-drome.fr



## Un résumé de l'activité de votre conseil municipal en 2014

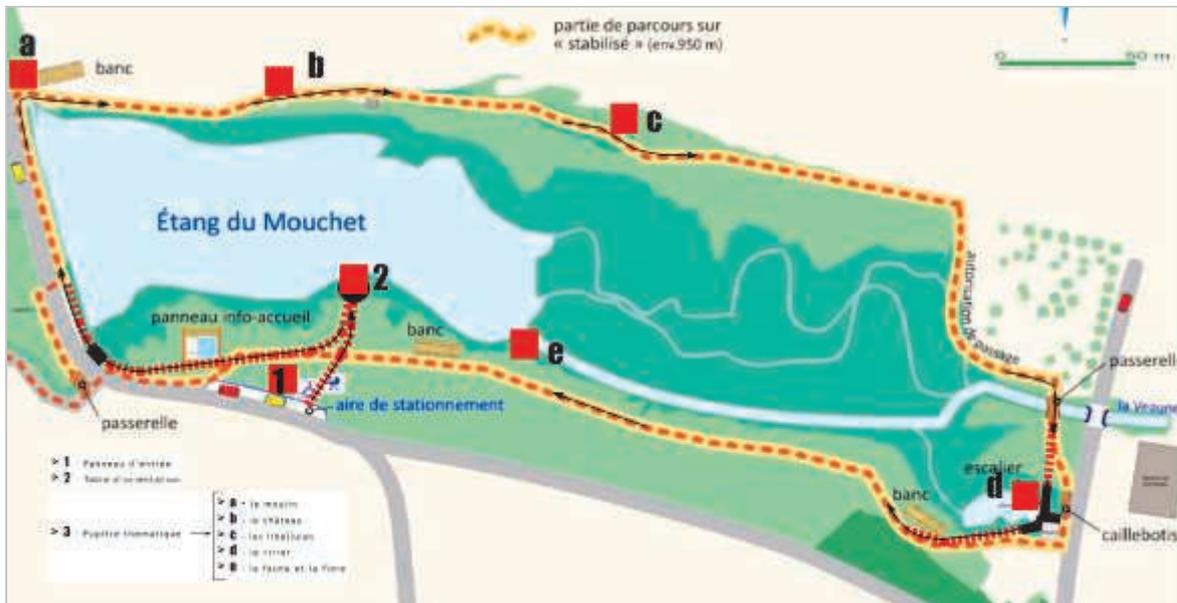
### Des dates :

- 11 janvier : Ouverture site internet communal : [www.chavannes-drome.fr](http://www.chavannes-drome.fr)
- 16 janvier : Approbation définitive du PLU communal.
- 16 janvier : Installation du droit de préemption sur l'ensemble des zones urbaines.
- 23 mars : Elections municipales.
- Mars : Résultats recensement janvier 2014 : 656 habitants, 268 logements.
- 5 avril : Participation à la matinée « rivières propres » sur la Veune et le Merdarioux.
- 19 avril : Inauguration de la rue du 19 mars 1962 (200 personnes).
- 15 juin : 70 ans de l'anniversaire de la disparition des 3 fusillés du 15 juin 1944.
- Juin : Début d'entraide entre les agents techniques de Marsaz et Chavannes.
- 5 juillet : Matinée nettoyage de la digue de l'étang.
- 4 septembre : Lancement du projet de construction d'une nouvelle école et validation du caractère écologique du bâtiment.
- Septembre : Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Découverte de fresques anciennes dans la chapelle de l'église.
- 16 octobre : Choix de l'architecte chargé de la construction de l'école, le cabinet Reverdi.
- 8 novembre : Nouvelle matinée nettoyage à l'étang du Mouchet.
- Novembre : Commémoration du 11 novembre suivi du repas des anciens offert par la commune. Approbation du projet de PLU modifié soumis à l'enquête publique.



### Des réalisations, des équipements :

- Tout au long de l'année : Divers raccordements assainissement.
- Janvier à mars : Enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et téléphoniques avec changement des poteaux d'éclairage public, rue du Puits et route de Clérieux.
- Janvier : Reprise des parties communes du lotissement « les Veunes ».
- Avril : Réparation des dégâts d'orage. Construction du 2nd abri bus aux Gourras.
- Juin : Réfection du « chemin du Mulet » 1.2km.
- Septembre : Réalisation de 2 passages busés au carrefour entrée Nord village et carrefour Thiolattes.
- Août : Coupe de bois au chemin des Grands Prés.
- Octobre : Création d'un 3ème îlot de propreté à côté de la menuiserie André.
  - Mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales, rue de la mairie et rue de l'église.
  - Enfouissement et renforcement réseaux électriques, téléphoniques, route de Chantemerle et chemin des Sables. Reprise voirie route de Chantemerle RD309 (CG26).
  - Don d'un terrain boisé au bord de la Veune.
  - Evacuation eaux pluviales fond de l'impasse des Prés Verts.
- Novembre : Changement des volets de la mairie et du logement ouest des gîtes.
- Décembre : Réparation du garde corps du pont sur la Veune à coté de la station de pompage de l'irrigation.



### Les projets pour 2015 et années suivantes :

- Sentier pédagogique et touristique de l'étang du Mouchet (CCPH).
- Reprise des peintures intérieures de l'église et création de « 2 fenêtres » pour mise en valeur des fresques historiques.
- Voirie : Embellissement et aménagement de la rue de la Salle des Fêtes.
- Voirie campagne : Réfection de voiries.
- Extension réseaux électriques et téléphoniques fond de la place de la Mairie.
- Enfouissement et renforcement réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public, rue de l'Eglise.
- Protection aux inondations, nouvelles actions envisagées au quartier Conring et à l'est du village.
- Amélioration technique de la station d'épuration.
- Vente terrain au fond de la place de la Mairie.
- Acquisition zones humides Conring et complément aux Maréchauds.
- Amélioration de l'accès à la rue du 19 mars 1962.
- Rénovation des toilettes de la buvette du terrain de boules.



**incivilités dont le nettoyage coûte plus de 100h à la commune et donc à tous les Chavannais**



## Nouveaux habitants à Chavannes depuis janvier 2014

Nous excuser pour les éventuelles omissions, erreurs ou imprécisions, dans la liste ci-dessous.

Mme BESSET Nelly et M. MOUNIER Mathias, 5 chemin de Conring,  
 M. GAUTIER Nicolas, Château du Mouchet, 87 chemin de l'étang,  
 M. CHAUSSABEL Manuel et Mme GELMINI Lauriane, 63 route de Saint Donat,  
 M. et Mme ANDRE Benoit et Nadège et leurs enfants, 208 route de Saint Donat,  
 Mme DA ROCHA Karine, Château du Mouchet, 87 chemin de l'étang,  
 Mme BARTHELEMY, M. CHARBONNEL, Château du Mouchet, 87 chemin de l'étang,  
 M. WILMOUTH Serge, Château du Mouchet, 87 chemin de l'étang,  
 Mme GUEIT Audry, Château du Mouchet, 87 chemin de l'étang,  
 M. QUERU Brice et Mme SORBA Karine, 510 route du bois de l'âne,  
 Mme DELAITRE Sylvie et Mme BRENIER Camille, 47 place de la Mairie,  
 M. SEYVET Mathieu, Mme EYMERI Aurore et leurs enfants, 6 rue des Gourras,  
 M. et Mme HULIN Gaël et Cindy et leur enfant, 9 rue des Gourras,  
 M. BAUDOIN Mathieu, Mme VERSHEURE Virginie et leurs enfants, 12 rue des Gourras,  
 M. GERNONE Dominique et M. GERNONE Frédéric, 66 rue de l'ancienne école,  
 Mme BONHEM Catherine et ses enfants, 68 rue de l'ancienne école,  
 M. DUMONTEIL Michel, 86 rue de l'ancienne école,  
 Mme BARDE Giliane, M. REGNIER Vincent et leur fille, 27 rue de l'ancienne école,  
 M. BOULOCHER Benoît et Mme TISSIER Gaëlle, 24 rue de l'ancienne école.  
 M. et Mme CORNET Philippe et Gwenaëlle, 166 route de Marsaz,  
 M. et Mme LEYRAL Serge, 251 rue du 19 mars 1962,  
 M. RODRIGUES Alberto et Mme GUIVARCH Agnés, 249 rue du 19 mars 1962,  
 M. BILLON Aurélien et Mme RASCLE Aurélie, 229 rue du 19 mars 1962,  
 M. ACHAOU Mohamed et Mme LAIB Zahia et leurs enfants, 91B rue du Presbytère,  
 Mme PONCE BOUVET Martine, 96A rue du Presbytère,  
 M. ABRIVARD Tony et LECLERC Jessica, chemin des marais,  
 M. SIBUT Florian, 510 route du bois de l'âne,  
 Mme DUTEIL Stéphanie, 522 route du bois de l'âne,  
 M. et Mme VANN Thy et leurs enfants, route du bois de l'âne.

*Bienvenue à tous !*

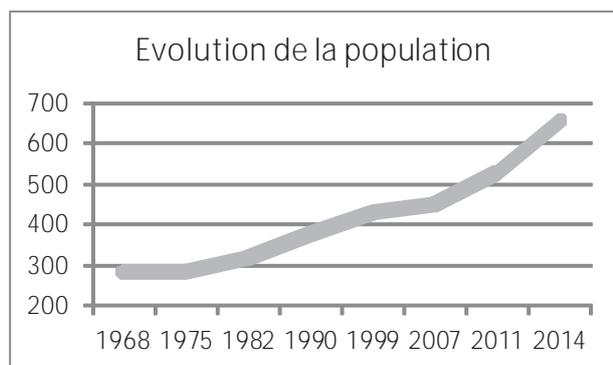
### État civil 2014

#### 11 naissances : félicitations aux parents et grands-parents

Lilou BUIS, le 24 mai,  
 Lilou SERRE BARRET JULIEN, le 3 juin,  
 Maya SAMAI LONGUEVILLE, le 26 juin,  
 Mariam ANGHOUR, le 17 juillet,  
 Margaux GUILLOT, le 28 juillet,  
 Valentino ANDRE, le 15 septembre,  
 Alyssia BONIN, le 28 septembre,  
 Eva ORGER, le 28 septembre.  
 Lubin VAREILLE, le 18 octobre.

2 familles n'ont pas souhaité communiquer les noms.  
 2 parrainages civils célébrés en Mairie.

#### Urbanisme:



#### Mariages

Maurine CANDILLON et Benjamin CHEVALIER, le 8 février,  
 Dominique FERRANT et Eric DURAND, le 25 octobre.

#### Décès

Jean GUICHARD, le 9 février.

# Les grandes manifestations en 2015



**Samedi 10 janvier** : Vente des galettes des rois de la Marelle (Amicale des Parents d'élèves du RPI).

Vœux du conseil municipal à 18h

**Dimanche 11 janvier** : Sortie de ski Sports et Loisirs

**Mardi 20 janvier** : Assemblée générale + galette des Rois Les Bleuets

**Dimanche 25 janvier** : Matinée « boudin » de l'association Sports et Loisirs

**Samedi 7 mars** : Carnaval des écoles à Marsaz organisé par la Marelle

**Dimanche 8 mars** : Sortie de ski Sports et Loisirs

**Dimanche 22 mars** : Sortie de ski Sports et Loisirs

**Dimanche 12 avril** : Vide grenier de la Marelle à Bren

**Mardi 14 avril** : Repas cabri des Bleuets

**Samedi 18 avril** : 32 doublettes Amicale Boules

**Mardi 5 mai** : Concours de pétanque et de « coinche » des Bleuets

**Jeudi 14 mai** : Concours 32 quadrettes mixtes Amicale Boule

**Vendredi 29 mai** : Soirée d'accueil des nouveaux habitants à 18h30

**Dernier week-end mai fête des mères** : Surprise !!! La Marelle

**Mardi 2 juin** : Challenge pétanque Loulet : club des Bleuets

**Courant Juin** : Repas, rencontre des Chavannais organisé par la commune

**Courant Juin** : Fête des écoles (La Marelle)

**Samedi 27 juin** : Concours 32 doublettes Amicale Boule

**Mardi 28 juillet** : Pique-nique des Bleuets

**29-30 Août** : Fête du Village avec repas, animations, concours pétanque

**Lundi 31 août** : Concours de la fête du village doublette Amicale Boule

**Samedi 19 septembre** : 64 simples Amicale Boule

**Mardi 6 octobre** : Repas « anniversaires » des Bleuets

**Mercredi 11 Novembre** : Commémoration suivie du repas des anciens offert par la commune.

**Jeudi 3 décembre** : Concours de coinche à Saint Donat club des Bleuets

**Mardi 8 décembre** : Repas fin d'année du club des Bleuets

**Courant décembre** : Arbre de Noël des enfants



## Découverte insolite



Fresques découvertes sur les murs  
de l'église.



En prévision de travaux de peinture à l'intérieur de l'église des sondages effectués à la mi-septembre ont révélé la présence de fresques dénommées « litres funéraires ou litres seigneuriales » peintes lors du décès d'importants personnages locaux, des seigneurs ou comtes, en signe de deuil. Ces fresques sont présentes dans la chapelle de l'église, la partie la plus ancienne. Le droit des litres attribué aux nobles existe depuis le concile de Latran en 1215. Cette pratique disparaît à la révolution. L'église de Chavannes a été un lieu de sépulture du XII<sup>ème</sup> siècle au milieu du XVII<sup>ème</sup>.



## 14/18 : DES VILLAGES EUROPEENS

### La vie à Chavannes en 1914

#### Patrimoine du Pays de l'Herbasse

#### LE RECENSEMENT DES HABITANTS DE CHAVANNES EN 1911

Le recensement, ou dénombrement, consiste au comptage des habitants d'une commune à un moment donné. Ce recensement de la population de Chavannes a été effectué au mois de mars 1911 et signé le 28 de ce mois par le maire, M. Auguste Ronjat.

**Chavannes compte 250 habitants logeant dans 60 maisons.**

Le maximum d'habitants à Chavannes a été atteint en 1841 avec 324 habitants.

En 1911, les habitants sont répartis en 113 personnes de sexe féminin et 137 de sexe masculin.

**130 Chavannais habitent le village et 120 les quartiers éparés. Ils sont répartis en 60 "ménages".**

Le recensement n'indique pas la composition réelle des familles, mais décompte le nombre de personnes vivant dans le même foyer, appelé "ménage", et les liens par rapport au "chef" du ménage.

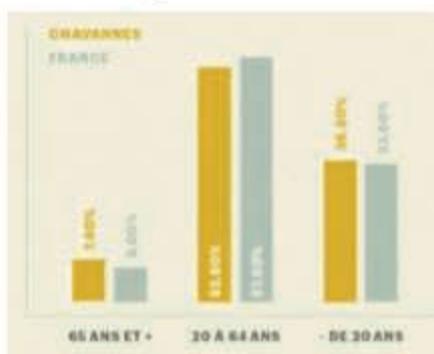
A Chavannes, il n'y a pas plus d'un ménage par maison. Celui-ci peut comporter jusqu'à 3 générations. Le nombre moyen d'habitants par maison est de 4 personnes.

7 femmes seulement sont chef de famille dont 5 veuves

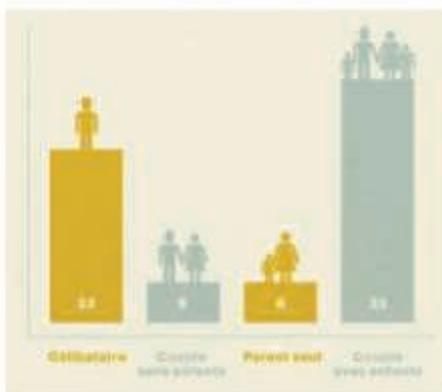


*La patache*

**Les couples représentent 65% des "ménages"**



**Un Chavannais sur trois a moins de 20 ans**



La moyenne d'âge est de 33 ans. Elle est très proche de la répartition des âges dans la France de cette époque.

La doyenne du village a 85 ans.

#### LES PROFESSIONS

Le recensement de 1911 indique que 98 personnes ont une profession sur une population totale de 250 personnes, soit 39 % de la population.

Les femmes représentent seulement 6 emplois soit 6 % des travailleurs. Il est à noter qu'aucune femme d'agriculteur, travaillant vraisemblablement avec son mari, n'est déclarée avec un emploi.

**L'agriculture représente 85 emplois sur 98 à Chavannes**

42 cultivateurs sont propriétaires de leur exploitation, 4 sont métayers et 2 sont fermiers.

Près d'un quart des cultivateurs propriétaires a au moins un fils qui travaille avec lui.

Le personnel agricole, logé chez l'employeur, représente 37 personnes.



Le moulin

### Une agriculture très diversifiée destinée essentiellement à une consommation familiale

Les propriétés agricoles sont le plus souvent de petites tailles, de 5 à 10 hectares. Les champs d'une même exploitation sont dispersés, pas très grands, souvent bordés d'arbres, en particulier de mûriers (pour les vers à soie), de buissons ou parfois de système de fossés de drainage surtout dans les parties marécageuses de la commune.

Au sud du village, des dérives du ruisseau de la Croze irriguent des prairies. Des habitants de Marsaz et de Bren sont propriétaires de parcelles humides favorables au fourrage. Quand l'herbe n'est pas bonne pour les bêtes (« *le boché* ») elle sert de litière et parfois à l'emballage de la vaisselle à Saint-Uze.

Dans les petites propriétés, l'agriculture est encore peu mécanisée en 1914. On "fait" principalement des céréales (orge, seigle, blé, avoine), des pommes de terre, du fourrage et des betteraves, de la vigne et du colza pour l'huile. L'asperge est devenue une culture importante, comme source de revenus au

printemps. Elle remplace peu à peu l'élevage des vers à soie, victimes de maladies. Les productions de la ferme, dont la plus grande partie est consommée par les producteurs eux-mêmes, sont vendues aux professionnels ou à une clientèle de voisinage.

L'élevage se limite à quelques animaux de trait pour la ferme ou à de jeunes bêtes achetées aux foires d'automne à Saint-Donat (Saint-André et Saints-Innocents), que l'on engraisse aux topinambours et au seigle pendant l'hiver.



### Les services emploient 13 personnes

Il n'y a pas de commerce, mais 4 artisans (1 menuisier et 1 meunier avec leur ouvrier, 2 couturières), 4 domestiques de maison, 1 curé, 1 instituteur, 1 cantonnier.

Le recensement de 1911 ne note aucun cafetier. Cependant, Auguste Reynaud, né en 1869, est menuisier en 1911. Au recensement suivant en 1921, il est cafetier et menuisier. Vraisemblablement, il l'était aussi en 1911 mais il n'a indiqué qu'une profession aux enquêteurs. Comment un village se serait-il passé d'un café ?

Le 21 septembre 1909, un poste de facteur-receveur est créé pour Chavannes et Marsaz, mais celui-ci ne doit pas habiter Chavannes.

## LA VIE A CHAVANNES AU DEBUT DU XX<sup>EME</sup> SIECLE

Le travail occupe la plus grande partie du temps des Chavannais, que ce soit pour les cultivateurs car l'agriculture est encore peu mécanisée, ou pour les artisans pour qui les journées de travail sont de 10 heures au moins. Seuls les dimanches, les jours de fête religieuse, les fêtes familiales et quelques rares exceptions offrent des possibilités de loisirs.

### La nourriture est frugale et répétitive

A base de soupe de pommes de terre au lard, d'où est tiré l'ortolaille, d'un peu de gruée l'hiver, un pot-au-feu le dimanche, beaucoup de pain, les légumes du jardin, le fromage des chèvres..., l'alimentation est la même matin, midi et soir, d'un bout de l'année à l'autre.

Pour le pain, chacun porte sa farine chez le boulanger de Marsaz ou de Chantemerle une fois par semaine. Celui-ci fabrique le pain « à façon ».

La cuisine est faite dans la cheminée ou sur le potager. Les cuisinières sont encore très rares dans les foyers.



### **Les Chavannais se retrouvent pour quelques moments de loisirs**

Le café-restaurant Reynaud et d'autres peut-être, permettent de se rencontrer, de jouer aux cartes ou aux boules, parfois de danser... Les jours de foires ou de marché à Saint-Donat sont une occasion de sortie même quand on doit y aller à pied.

Il y a aussi la vogue à la fin-août ou celle de la fête de Saint-Antoine, qui voient les habitants des villages voisins venir à Chavannes.

### **En 1912, la municipalité projette de construire une nouvelle "maison d'école"**

En 1911, les enfants d'âge scolaire, entre 6 et 13 ans, sont 38 sur la commune, 15 filles et 23 garçons. L'école se tient dans une maison donnée à la commune par un couple sans enfant (derrière la mairie actuelle). La mairie se situe au premier étage de ce bâtiment. L'instituteur est M. François Brun âgé de 56 ans en 1911.

La commune doit envisager une école plus grande. La décision de construire un bâtiment à cet usage en prise en 1912. Le terrain est choisi au bord du chemin d'intérêt

communal n° 15. Le devis est approuvé en 1913. La construction est confiée à M. Gelus de Bren. L'inauguration de l'école n'aurait eu lieu qu'en 1934 !

### **L'entretien des voies est la grande préoccupation de la commune**

La municipalité se soucie beaucoup des communications avec les bourgs voisins : Saint-Donat, Tain... notamment pour écouler les produits agricoles par le train.

Pour financer les travaux, le Conseil municipal utilise les 4 contributions directes que reçoit la commune et ajoute parfois

« 3 centimes additionnels » payés par les habitants les plus nantis. Les autres doivent alors deux journées de travail à la commune.

Il est interdit, à l'époque, de faire paître sur les chemins vicinaux de la commune où les chèvres doivent être « muselées ».

### **Tout le monde se déplace principalement et beaucoup à pied.**

Les voitures tractées par des animaux sont nombreuses. Les jours de marché, une « patache » (diligence) fait le trajet depuis

Tain jusqu'à Saint-Donat. Pour aller à Romans, on prend le tram à la gare de Marsaz.

### **La vie paroissiale**

La plupart des habitants de Chavannes sont catholiques. Le curé du village en 1911 s'appelle Auguste Bellier et réside au presbytère.

### **Le pain béni :**

A chaque messe du dimanche, une famille prépare une corbeille de pain coupé en petits dès ainsi que 2 tranches de pain. Ce pain est béni et distribué à tous les fidèles et l'une des tranches de pain est offerte au curé et l'autre à la famille qui apportera le pain le dimanche suivant.

### **Les processions :**

Chaque année, pour le dimanche des Rameaux, une procession est organisée avec des bannières. Lorsque celles-ci sont agitées par la bise, cela promet une bonne récolte de vers à soie (« une bonne coconne »). Trois jours avant l'Ascension, une autre procession, celle des Rogations, fait étape devant les croix privées situées aux carrefours de la paroisse, et le prêtre bénit les champs et les futures récoltes.

Un pèlerinage important a lieu en janvier, à Chavannes, en l'honneur de Saint Antoine, patron de l'église.



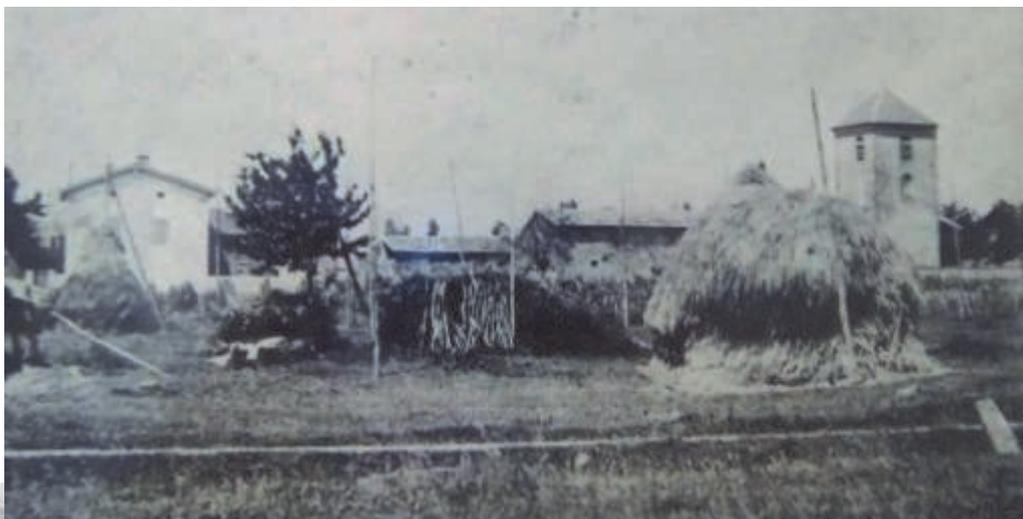
Les pèlerins, venant parfois de loin en nombre, apportent du pain et du sel à bénir : le pain sera mangé le jour même par les pèlerins, et le sel pour les cochons et les autres bêtes pour les protéger des maladies. C'est un grand jour de fête dans le village.

**Une nouvelle cloche** est installée le 8 janvier 1913 dans le clocher du village. Elle a été acquise par voie de souscription auprès des villageois.

## Electricité et téléphone

En 1914, la commune prévoit les travaux de raccordement à l'électricité, ce qui ne sera effectué qu'après la guerre.

Par contre le téléphone arrive à Chavannes en 1909, une cabine est installée avec un gérant rétribué pour s'occuper du téléphone et des avis d'appel.



◀ retour de guerre 14-18

Inauguration du monument aux morts ▶



## QUI SONT LES HOMMES MOBILISÉS A CHAVANNES ?

À réception des ordres de mobilisation générale en août 1914, chaque homme passe devant la commission de recrutement militaire. Il y a alors deux centres de recrutement en Drôme : un à Romans et un à Montélimar.

Les fiches de recrutement militaire sont mises jour lors du passage devant la commission, qui décide de l'affectation du soldat si celui-ci est déclaré mobilisable. Elles seront ensuite annotées au fur et à mesure du parcours du soldat sous les drapeaux : armes (infanterie, artillerie...), grades et régiments d'affectation. Il s'agit de la seule source d'information relativement complète sur les hommes mobilisés en 1914.

### L'étude des 47 fiches de recrutement militaire des Chavannais permet de se faire une idée précise des futurs soldats

La moyenne d'âge des hommes examinés par la commission de recrutement en 1914 est de trente ans, avec une fourchette allant de vingt-et-un ans pour les plus jeunes (neuf hommes) à quarante-quatre ans plus le plus âgé.

Classe	Nombre	Taille	Nombre
1904	5	1,50 m +	2
1905	1	1,55 m +	0
1906	2	1,60 m +	0
1907	2	1,65 m +	10
1908	1	1,70 m +	0
1909	1	1,75 m +	1
1910	2	1,80 m +	1
1911	1		
1912	1		
1913	6		

La taille moyenne est de 1,65 mètre, dans une fourchette de 1,50 mètre et 1,84 mètre.

Le niveau général d'instruction est bon, avec 88% des hommes ayant un niveau d'instruction allant du degré 2 (« sait lire et



écrire») au degré 4 (« a obtenu le brevet de l'enseignement primaire »).

Cependant, aucun diplômé de l'enseignement supérieur (bachelier, licencié, ...) n'apparaît dans les fiches de recrutement militaire pour Chavannes. Par ailleurs, 2 individus ne savent ni lire ni écrire, parmi les plus âgés qui n'ont vraisemblablement pas tous bénéficié des lois sur l'instruction obligatoire promulguées par Jules Ferry:

Degré d'instruction	Nombre
DEGRE 0 : Ne sait ni lire ni écrire	2
DEGRE 1 : Sait seulement lire	1
DEGRE 2 : Sait lire et écrire	7
DEGRE 3 : Possède une instruction primaire plus approfondie	37
DEGRE 4 : A obtenu le brevet de l'enseignement primaire	1
DEGRE 5 : Bachelier, licencié, etc... (sans indication de diplôme)	0
DEGRE X : Dont on a perdu le dossier d'instruction	2

### Les mobilisés : des hommes jeunes travaillant surtout dans l'agriculture

Chavannes, avec 250 habitants avant 1914, est un village rural dont l'activité est essentiellement agricole.

Les métiers en lien avec l'agriculture sont, outre agriculteurs, ceux de cultivateurs, journaliers, vigneron ou entrepreneur en battage. Ce dernier ne doit d'ailleurs certainement pas exercer son activité dans la seule commune de Chavannes, mais sans doute dans plusieurs villages du canton, voire au-delà.

Sur les 47 fiches de recrutement militaires retrouvées, 34 hommes exercent dans le secteur agricole,

soit 72%. Les autres métiers indiqués sont ceux concernant le quotidien d'un village : boulanger, épicier, boucher, cordonnier, menuisier... alors même qu'ils n'apparaissent pas dans le recensement.

Sans doute beaucoup connaissaient plusieurs métiers et, lors d'un interrogatoire dont doit dépendre une affectation militaire, n'est-il pas important de spécifier ce que l'on sait faire, même si on pratique tous les jours une activité beaucoup plus commune ?

### La destination militaire des hommes mobilisés varie selon leur âge et leur taille

Les 44 hommes qui partent en 1914 (2 engagés volontaires et 42 appelés) sont pour la plus grande majorité envoyés dans l'infanterie (57%), le reste se répartissant entre les régiments de chasseurs, de cavalerie et d'artillerie.

Sur les 47 hommes de Chavannes qui passent devant la commission de recrutement militaire, trois ne partent pas, car exemptés ou réformés. Il est à noter qu'aucun déserteur ne vient entacher le patriotisme des Chavannais.

Si 10 hommes sont envoyés au 75<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de Romans, les 34 autres sont dispersés dans 20 régiments différents.